

**HORI1BA**

2024 - 2025

**Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation
orientales****A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Langues, lettres et traductologie**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Sigle du programme: **HORI1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	

HORI1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser des savoirs disciplinaires

quadrimestre de la première année, des cours spécifiques à la discipline sont également dispensés, selon un premier choix de deux filières parmi celles disponibles. Ils deviennent l'essentiel de la formation au second quadrimestre de cette première année.

À partir du second bloc annuel, l'étudiant choisit définitivement les deux filières de son bachelier et ainsi poursuit sa majeure, tout en étant invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il peut prendre soit dans une autre discipline de la faculté soit dans une autre faculté de l'Université moyennant d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion de ces programmes.

HORI1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)




Bloc
annuel

1 2 3

o Majeure (150 crédits)

o Formation générale (27 crédits)

○ LFIAL1130	Littératures européennes : approche historique et comparée	(supplée Hubert Roland) Charles Doyen Hubert Roland Marta Sábado Novau (coord.)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	--	---	-----------------------------

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LGLOR1422	Littérature grecque	Charles Doyen	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits]  		x	x
○ LFILO1230	Séminaire : Histoire et textes de la philosophie de l'antiquité	Pierre Destrée	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 		x	x

				Bloc annuel		
				1	2	3
✂ LANTR1301	Analyse de la société chinoise contemporaine	Lionel Simon	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐		x	x
✂ LANTR1302	Chaire Chiang Ching-Kuo I		FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐		x	x
✂ LANTR1304	Séminaire d'études taiwanaises I		FR [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐		x	x

o Langues modernes (13 crédits)

La même langue doit être choisie pendant tout le programme de bachelier.



LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LALLE1212	"Allemand: niveau moyen" a comme prérequis LDEU1116
	• LDEU1116 - Deutsche Sprache als soziale und kulturelle Praxis
LANGL1212	"English for Arts Students. An intermediate course" a comme prérequis LANGL1111
	• LANGL1111 - Anglais: Langue et Culture
LCHIN1300	"Chinois moderne: niveau élémentaire II" a comme prérequis LCHIN1100
	• LCHIN1100 - Chinois moderne: niveau élémentaire I
LGLOR1321	"Grec III A" a comme prérequis LGLOR1270
	• LGLOR1270 - Grec II
LGLOR1322	"Grec III B" a comme prérequis LGLOR1270
	• LGLOR1270 - Grec II
LGLOR1541	"Introduction à la langue védique" a comme prérequis LGLOR1680
	• LGLOR1680 - Sanskrit II
LGLOR1542	"Introduction aux langues bouddhiques" a comme prérequis LGLOR1680
	• LGLOR1680 - Sanskrit II
LGLOR1623	"Égyptien hiéroglyphique III B" a comme prérequis LGLOR1620
	• LGLOR1620 - Égyptien hiéroglyphique II
LGLOR1624	"Égyptien hiéroglyphique III A" a comme prérequis LGLOR1620
	• LGLOR1620 - Égyptien hiéroglyphique II
LGLOR1663	"Arabe classique II B" a comme prérequis LGLOR1660
	• LGLOR1660 - Arabe classique I
LGLOR1664	"Arabe classique II A" a comme prérequis LGLOR1660
	• LGLOR1660 - Arabe classique I
LGLOR1683	"Sanskrit III B" a comme prérequis LGLOR1680
	• LGLOR1680 - Sanskrit II
LGLOR1684	"Sanskrit III A" a comme prérequis LGLOR1680
	• LGLOR1680 - Sanskrit II
LJAPO1300	"Japonais - Niveau pré-intermédiaire" a comme prérequis LJAPO1100
	• LJAPO1100 - Japonais - niveau débutant

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

● LGLOR1270



○ LGLOR1523	Introduction au Proche-Orient médiéval		FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐
○ LGLOR1524	Introduction au monde byzantin	Bernard Coulie	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 > <i>English- friendly</i>

✂ Islam et monde arabe

○ LGLOR1664	Arabe classique II A 🟡	Motia Zouihal (supplée Godefroid de Callatay)	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
○ LGLOR1663	Arabe classique II B 🟡	Godefroid de Callatay	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
○ LARAB1301	Arabe moderne : niveau moyen	Mahdia Belkadi (coord.)	FR [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐
○ LGLOR1534	Histoire de la civilisation arabo-musulmane	Jean-Charles Ducène (supplée Godefroid de Callatay)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LDROI1511			

HORI1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure**o Formation générale**

○ LTECO1210	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Jean-Pierre Sterck- Degueldre (supplée Geert Van Oyen)	FR [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐
-------------	--	--	-----------------------------------

o Sciences de l'Antiquité et du Moyen Age

○ LRELI1320	Introduction à l'histoire des religions	Philippe Cornu	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	---	----------------	-----------------------------------

o Langues, littératures et civilisations orientales

Dans le deuxième et le troisième bloc annuel, l'étudiant choisit deux filières (2 x 30 crédits). Il approfondit obligatoirement au moins une langue étudiée dans le premier bloc annuel.

⊗ Égypte et Proche-Orient anciens

⊗ LGLOR1624	Égyptien hiéroglyphique III A ■	Claude Obsomer	FR [q1+q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
⊗ LGLOR1623	Égyptien hiéroglyphique III B ■	Claude Obsomer	FR [q1+q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
⊗ LGLOR1614	Langues à écriture cunéiforme (akkadien, hittite) A	Jan Tavernier	FR [q1+q2] [30h+15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
⊗ LGLOR1613	Langues à écriture cunéiforme (akkadien, hittite) B	Jan Tavernier	FR [q1+q2] [30h+15h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
⊗ LARKE1553	Arts et civilisations : Égypte, Mésopotamie et Proche-Orient	Gaëlle Chantrain Jan Tavernier	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
⊗ LGLOR1511	Histoire et société du Proche-Orient et de l'Égypte antiques	Gaëlle Chantrain Jan Tavernier	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
⊗ LGLOR1513	Culture et civilisation : Proche-Orient et Égypte	Jan Tavernier	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
⊗ LGLOR1920	Stages (Égypte, Proche-Orient)	Jan Tavernier (coord.)	FR [q1+q2] [] [5 Crédits] 🌐

⊗ Grec

<ul style="list-style-type: none"> ○ LFILO1230 	LGLOR1321	Grec III A		FB [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] ☉
<ul style="list-style-type: none"> ○ LGLOR1322 	LGLOR1322	Grec III B	Audrey Mathys	FB [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] ⊕
<ul style="list-style-type: none"> ○ LGLOR1721 	LGLOR1721	Explication d'auteurs grecs A	Lysiane Delanaye	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ☉
<ul style="list-style-type: none"> ○ LGLOR1722 	LGLOR1722	Explication d'auteurs grecs B	Lysiane Delanaye Louise Willocx	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕
<ul style="list-style-type: none"> ○ LGLOR1422 	LGLOR1422	Littérature grecque	Charles Doyen	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕
<ul style="list-style-type: none"> ○ LFILO1230 	LFILO1230	Séminaire : Histoire et textes de la philosophie de l'antiquité	Pierre Destrée	FB [q1] [45h] [5 Crédits]



⌘ LJAPO1300	Japonais - Niveau pré-intermédiaire 🇯🇵	Rie Oguma (coord.)	ES [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LANTR1300	Histoire du monde chinois	Frédéric Laugrand	ES [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LANTR1301	Analyse de la société chinoise contemporaine	Lionel Simon	ES [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LANTR1302	Chaire Chiang Ching-Kuo I		ES [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LANTR1304	Séminaire d'études taiwanaises I		ES [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐

o Langues modernes

La même langue doit être choisie pendant tout le programme de bachelier.

⌘ Allemand

○ LALLE1313	Communication interactive allemande pour étudiants en Archéologie et Histoire de l'Art et Histoire	Mélanie Mottin (supplée Ann Rinder)	ES [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
-------------	--	--	-----------------------------------

⌘ Anglais

○ LANGL1313			
-------------	--	--	--

HORI1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

- Accès au **Bachelor of Science in Business Engineering**

The Bachelor of Science in Business Engineering is a joint program organised by KU Leuven and UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. In order to register, all candidate must first submit an application via the [KU Leuven admission platform](#). The [conditions of access](#) to this programme are specific.

PÉDAGOGIE

Tout au long de son cursus de [Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#) l'étudiant est confronté à des dispositifs pédagogiques variés et adaptés aux différents objectifs d'apprentissage :

- cours magistraux ;
- exercices en groupes restreints ;
- travaux écrits individuels et de groupe ;
- préparation personnelle de la traduction des textes orientaux ;
- exercices de grammaire (morphologie, syntaxe) et de version.

Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, gestion pédagogique, partage et évaluation collective de travaux) ; d'autres se donnent au départ d'une méthode interactive sur DVD.

La formation commune comporte des cours donnés par des équipes d'enseignants et accompagnés de travaux pratiques et d'un monitorat qui assurent une intégration des différents apprentissages transversaux.

La formation spécifique aux domaines des langues et littératures orientales propose :

- une étude progressive de la langue (morphologie, syntaxe), théorique et appliquée, accompagnée d'exercices de version, voire de thème ;
- un panorama des civilisations orientales (histoire, littérature et religion), parfois accompagné d'un petit travail de synthèse ;
- un examen approfondi de textes orientaux dans leur langue originale (traduction préparée individuellement et vérifiée en groupe, explications grammaticales, commentaire visant à définir le contexte et à dégager les valeurs humaines) ;
- une initiation aux aspects techniques et méthodologiques de la discipline (bibliographie, sciences auxiliaires) débouchant sur la rédaction d'un court travail en première année de bachelier (sujet au choix) et d'un travail de fin de cycle en 3e bloc annuel (présentation, traduction et commentaire d'un ou de plusieurs textes étudié(s) dans la/les langue(s) originale(s) sur un thème au choix).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront des niveaux de compétence atteints par les étudiants.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Les étudiants du programme de [Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#), au cours de leur formation, peuvent effectuer :

- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des [nombreuses universités](#) avec qui la Faculté de philosophie, arts et lettres a conclu des accords de partenariat, en Europe grâce au programme Erasmus+, en Suisse grâce au programme SEMP (Swiss-European Mobility Program), ou dans le reste du monde, grâce au programme FAME (Fonds d'aide à la Mobilité ans l'Enseignement Supérieur)/Mercator ou
- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des universités partenaires en Flandre, grâce au programme Erasmus Belgica.

L'échange est à prévoir au cours du premier quadrimestre du troisième bloc annuel.

La [liste des destinations conseillées](#) est disponible sur les pages dédiées à la mobilité sur le site de la Faculté.

Par ailleurs, en application de la convention UCLouvain – KU Leuven, des cours de langue et de littérature grecques peuvent être empruntés de façon isolée au programme de la KU Leuven, de même que des cours touchant à différents domaines des études orientales tels que l'égyptologie, le Proche-Orient ancien, etc.

Pour en savoir plus :

- [Contacts](#)
 - [Informations pratiques](#)
-

Ce programme de bachelier donne directement accès aux [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#) et [Master \[60\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#) correspondants.

Autres masters accessibles au terme du programme

Le diplômé du [Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#) peut aussi avoir accès à d'autres masters organisés par la Faculté de philosophie, arts et lettres ou par d'autres facultés de l'UCLouvain moyennant le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations :

- [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#)
- [Master \[60\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#)
- [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#)
- [Master \[60\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#)
- [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#)
- [Master \[60\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#)
- [Master \[120\] en histoire](#)
- [Master \[60\] en histoire](#)
- [Master \[120\] en philosophie](#)
- [Master \[60\] en philosophie](#)
- [Master \[120\] en études européennes](#)
- [Master \[60\] en information et communication](#)
- [Master \[120\] en communication](#)
- [Master \[120\] en criminologie](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- [Master \[120\] en sciences des religions](#)

Dans certains cas, l'accès au master requiert le suivi obligatoire de certaines unités d'enseignement de le cadre d'une mineure (voir les